Soutien à Alexandre : Rassemblement jeudi 7 mai

Quand Pelico a décidé de signer un contrat avec un fournisseur d'armes d'Israël l'an dernier, les employées se sont mobilisées pour faire entendre leurs revendications :

> *Nous ne voulons pas que notre travail serve à améliorer la production de bombes, et encore moins pour aider un État génocidaire !*

Depuis, la direction de Pelico enchaîne les procédures contre Alexandre, notre représentant syndical :

- Avril 2025 : Demande d'autorisation de licenciement : **L'inspection du travail la refuse en juin**
- Septembre 2025 : Recours hiérarchique pour contester cette décision : **Le ministère du Travail maintient le refus de licenciement en décembre**
- Février 2026 : Alexandre est convoqué pour un entretien préalable à licenciement
- 07 avril 2026 : **Appel au Tribunal Administratif pour contester le recours hiérarchique**
- 25 avril 2026 : **Nouvelle demande d'autorisation de licenciement**

En réprimant Alexandre, l'entreprise veut en réalité étouffer la parole des travailleureuses qui dénoncent la collaboration de Pelico avec l'un des principaux fournisseurs d'armes complice du génocide à Gaza. Une bonne occasion pour elle de se débarrasser d'un RSS et d'une section syndicale déterminée à défendre les droits des salariés.

Soyons nombreuxses à soutenir Alexandre le jour de sa convocation !

Rassemblement jeudi 7 mai à 8h30
1 rue Chanoine Collin, Metz

Solidaires Informatique Lorraine | Solidaires Informatique Pelico

Pour signer le communiqué de soutien

La direction de Pelico s'acharne contre notre représentant syndical !

Pour rappel : fin janvier 2025, la section syndicale Solidaires Informatique de l'entreprise avait préparé une question, avec un collectif de salariés, à l'intention de la direction concernant sa collaboration avec un fabricant d'armes américain connu pour vendre ses marchandises à Israël. Notre représentant syndical l'a donc porté durant une séance de questions/réponses en présence de l'ensemble des salariés.

En réaction, la direction de Pelico envoya une première demande d'autorisation de licenciement qui fut refusée en juin par l'Inspection du travail, après que notre camarade ait reçu un soutien massif des salariés et de nombreuses organisations syndicales et politiques. La direction déposa ensuite un recours contre la décision en septembre, recours qui fut rejeté par le Ministère du Travail en décembre. Une

excellente preuve s'il en fallait une de l'absurdité des « fautes » qui lui étaient reprochées !

Mais l'acharnement anti-syndical de Pelico continue : **Début février, notre camarade apprend qu'il est convoqué pour une nouvelle procédure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement évidemment !**

Avec cette deuxième tentative de licenciement, la direction de Pelico assume sa position : aucune remise en question ne sera tolérée sur la stratégie de la direction qui s'engouffre sur le marché de la guerre, qu'importe si ses clients fournissent les armes du génocide en Palestine !

En s'en prenant à un représentant syndical, c'est l'ensemble des salarié·es qui sont attaqué·es, que l'on somme de ne pas questionner les choix de l'entreprise qu'ils font tourner !

Chez Pelico, la répression anti-syndicale n'en finit pas !

En avril, la direction de Pelico, entreprise de logiciels industriels, a tenté de licencier notre Représentant de Section Syndicale (RSS) pour avoir dénoncé la collaboration de l'entreprise avec un fabricant d'armes américain lié à l'État génocidaire d'Israël.

Accusé de semer le trouble sur son lieu de travail, notre camarade a reçu un soutien massif des salarié es et de nombreuses organisations : pétition, messages d'encouragement, et rassemblement réussi le 14 mai devant le siège de Pelico où étaient présents Solidaires Info, STJV, Sud PTT 92, UNEF, Stop Arming Israel, UJFP, LFI et le NPA-Révolutionnaires.

Résultat : en juin, l'inspection du travail a refusé le licenciement — Victoire !

Mais la direction, mauvaise perdante, a refusé d'en rester là et a fait appel début septembre. Cet acharnement contre un RSS et contre le droit syndical en général vise à faire étouffer la parole des travailleur.euse.s qui dénoncent la collaboration de Pelico avec l'un des principaux fournisseurs d'armes complice du génocide à Gaza.

Mobilisons nous contre cette répression et pour soutenir notre camarade !
Rassemblement mardi 30 septembre, de 8h30 à 12h,
devant la DREETS, 10 rue Mazagran, Nancy

Signataires : AFPS, AFPS21, ASAP, ATTAC57, BDS57, CollectifKESSEM, CGT ARIANEGROUP Issac/Brest/VernonToulouse, CGT Cité de l'Architecture et du Patrimoine, CGT Conseil Départemental 57, CGT ParisMusées, CGT restaurants du musée du Louvre, CGT Thales Elancourt, CGT 93, CNT, Émancipation–Tendance Intersyndicale, FSU54, LFI54, NPA-Anticapitaliste54/57, NPA-Révolutionnaires, NPA JeunesRévolutionnaires, SolidairesCMSEA, SolidairesÉtudiant-e-s, Solidaires Informatique, Solidaires Informatique GEIEC, UnionsSolidaires 14/44/54/57/91, Stop Arming Israël France, SUD Education 27/76/94, SUD Education Lorraine Nord, SUD Education Lorraine Sud, UD CGT 54/Métallurgie Gironde, UL CGT Paris18/Nancy, UNEF Lorraine, Thomas Porte (LFI)

Formulaire pour signer cet appel

Solidaires Informatique Lorraine | Solidaires Informatiques Pelico

lorraine@solidairesinformatique.org | pelico@solidairesinformatique.org

Pelico – victoire contre la répression anti-syndicale

Début avril, la direction de notre entreprise entamait une procédure pour licencier notre Représentant de Section Syndicale (RSS) (voir notre précédent communiqué du 7 mai 2025).

Face à cette attaque, nous ne nous sommes pas laissé-es faire et avons organisé la riposte !

Après une pétition de soutien parmi nos collègues qui a recueilli de nombreuses signatures et messages de soutien, nous avons organisé un rassemblement le 14 mai dernier devant les locaux de l'entreprise pour s'opposer à cette tentative de licenciement. Nous tenons à remercier chaleureusement les camarades de **Solidaires Informatique, STJV**, **Sud PTT 92,** l'**UNEF**, **Stop Arming Israel,** l'**UJFP**, **LFI** et **NPA-Révolutionnaires** ainsi que les personnes solidaires qui sont venu-es apporter leur soutien à cette occasion !

Nous avons aussi préparé avec attention notre défense pour l'inspection du travail, qui était amenée à statuer sur la recevabilité de cette tentative de licenciement.

L'inspection du travail a rendu sa décision il y a quelques semaines et c'est une victoire, **le licenciement a été refusé** ! Les accusations fallacieuses avancées par la direction de Pelico ont été intégralement réfutées par l'inspection du travail.

Notre RSS a donc été réintégré dans l'entreprise et a pu reprendre le travail à nos côtés.

Après cette victoire face à la direction de Pelico, nous sommes plus que jamais déterminé-es à continuer la lutte !

Solidaires Informatique Pelico

Pelico – toustes ensemble contre la répression

RASSEMBLEMENT 14 MAI – 8h30
46 rue Notre Dame des victoires – Paris

Pelico est une startup qui fournit un logiciel aux industriels pour optimiser leur chaîne d'approvisionnement et améliorer leur production.

Début avril, l'entreprise entamait des démarches **pour licencier notre Représentant de Section Syndicale (RSS)**, prétextant deux points :

- Fin Janvier, l**e RSS avait dénoncé** lors d'une session question/réponse en présence de l'ensemble des salariés, la **collaboration de l'entreprise avec un fabricant d'armes** américain connu pour **fournir des armes à Israël** et **impliqué dans le génocide** en cours contre le peuple palestinien à Gaza. Cette collaboration est fortement rejetée par une large partie des salarié-es de Pelico, qui ne souhaitent pas voir leur travail utilisé au profit de ce massacre.

- Suite à cette réunion, **l'ensemble des publications syndicales du panneau d'affichage Solidaires Informatique avaient été retirées**, sans l'accord du syndicat. Le RSS postait alors un message sur la messagerie interne de l'entreprise pour rappeler qu'un tel acte est illégal. **La direction reproche également ce rappel à la loi**.

La direction de Pelico cherche à isoler notre représentant de section, en le faisant passer pour un fauteur de troubles qui agit de manière individuelle et déconnectée du reste des salariés. Cela est évidemment bien loin de la réalité. La question posée en réunion avait été **co-écrite par un collectif de salarié-es** qui dépasse la seule section syndicale Solidaires Informatiques. Le RSS Solidaires Informatique a simplement été choisi pour en être le porte-parole.

Avec cette tentative de licenciement, **la direction instaure de fait un climat de peur** dans l'entreprise. **En s'en prenant à un représentant syndical, c'est l'ensemble des salarié-es qui sont attaqué-es** ; ces dernier-es peuvent difficilement se sentir libres d'exprimer leurs opinions sur les choix de l'entreprise ou libres d'exercer leurs droits syndicaux lorsqu'une simple question est déjà sanctionnée par un licenciement.

Face aux abus patronaux
Riposte syndicale

Pour s'opposer à cette tentative de silencier les salariés de Pelico et à cette attaque contre nos droits syndicaux nous appelons à un **rassemblement devant les bureaux de l'entreprise (46 Rue Notre Dame des Victoires, Paris 2e – métro Bourse) le mercredi 14 mai de 8h30 à 10h.**

Rejoignez-nous et montrons ensemble que la liberté d'expression et la liberté syndicale ne sont pas négociables !

La section syndicale Solidaires Informatique de Pelico

Pour d'autres informations, contactez la section syndicale : pelico@solidairesinformatique.org